

viers seront obligés de céder. Les patrons, loin de se montrer disposés à faire des concessions, se déclarent résolus à user des dernières rigueurs. Le *Daily Telegraph* remarque que la réouverture des travaux leur crée une position bien forte en divisant la résistance des ouvriers, en dissolvant insensiblement leur union et en leur retirant les sympathies qui pouvaient les soutenir, et tout droit aux subventions des paroisses et associations publiques. On dit aux ouvriers, sans examiner les causes de la situation actuelle, ni aller aux chiffres, que la difficulté n'est pas l'œuvre des patrons, qu'elle résulte des lois économiques auxquelles nul ne peut se soustraire.

— Mais les observateurs auxquels la raison économique ne semble pas constituer toute la raison d'Etat ne regardent pas sans effroi le triomphe violent du capital; l'issue fatale de la situation présente leur paraît n'être que la fin de l'un des actes de la lutte économique. Les maîtres, dit la *Pall Mall Gazette*, ont eu facilement gain de cause du jour où ils ont opposé leur union puissante aux unions partielles des travailleurs; mais ils donnent ainsi à leurs adversaires une leçon dont il n'est pas douleur que ceux-ci ne profitent, par la formation d'un plus vaste système d'association ou de fédération non-seulement entre tous les membres d'une même industrie, mais encore entre plusieurs industries.

— M. Mac-Donald a déclaré, dans la conférence nationale des mineurs, que le moment est venu où les ouvriers doivent « considérer les maîtres comme leurs protecteurs, leurs gardiens, leurs boucliers naturels », et, par conséquent, se soumettre, sans réserve, aux volontés de ces gardiens, dont les intérêts sont identiques aux leurs. Le *Globe* voit dans cette distribution des rôles, la fin de l'ancien antagonisme et croit que l'ouvrier anglais consentira sans résistance à l'établissement définitif de la féodalité industrielle, dont M. Mac-Donald vient de donner une définition irréprochable.

— Parmi les perspectives fâcheuses que quelques journaux essaient en vain de dissimuler, une seule leur d'espoir s'est produite: l'idée de la création d'un comité d'accord, comité permanent, où la discussion des intérêts communs serait substituée à la lutte violente du chômage et de la grève, a été émise par les ouvriers et reçue avec quelque faveur de l'autre part. Cette idée contient peut-être, pour l'avenir, les éléments d'une solution durable et féconde; mais elle n'est encore dans les esprits qu'à un état vague. »

ESPAGNE. — L'Agence carliste publie les dépêches suivantes:

« Hendaye, 29, 7 h. 42 soir. — Nouvelle victoire de Savalls en Catalogne.

— Après la première victoire de Breda, le 23, qui nous est confirmée et dans laquelle ont péri cinq chefs supérieurs Alphonistes, il a de nouveau attaqué l'ennemi qui, au nombre de quatre mille cinq cents hommes, sous les ordres d'Arranda, Tarragona et Campurbi, avaient pris position à Santa Coloma de Parnes.

— Chassés de la ville par quatre de nos bataillons seulement, ils ont dû battre en retraite, perdant trois cent cinquante hommes morts et blessés et abandonnant des chevaux, des munitions et beaucoup de fusils.

— En Navarre, le colonel Munceau du 6<sup>e</sup> d'Alava, chargé de surveiller les troupes Alphonistes, de Miranda de Ebro, vient également de battre une colonne ennemie de trois mille fantassins et cent soixante-dix chevaux. Malgré un terrain très plat et par conséquent favorable à leur cavalerie, et la protection de trois forts, nos ennemis ont dû se réfugier dans la ville, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de blessés parmi lesquels un capitaine et un lieutenant.

— Tolosa, 29, 8 h. matin. — Une grande bataille est imminente dans les environs de Valmaseda, contre les troupes de Loma et nos volontaires commandés par le roi Charles VII.

— M. le ministre a quitté Amiens à 3 heures 50, rentrant à Paris.

Il résulte de rapports adressés à M. le ministre de la guerre par les commandants de plusieurs corps d'armée que certains fonctionnaires et agents de l'ordre civil n'apporteraient pas à l'exécution de la loi sur l'ivresse toute l'activité désirale, et laisseraient peser exclusivement sur la gendarmerie les soins et l'impopularité de cette exécution.

Le ministre de l'intérieur appelle de nouveau par circulaire, sur les dispositions de cette loi, l'attention des commissaires de police et des maires; ces derniers devront veiller à ce que les gardes-champêtres, aux termes de la loi, recherchent les délinquants et verbalisent contre eux: « les maires devront faire comprendre à ces agents l'importance des attributions nouvelles qui leur ont été confiées. »

Un protestant, le professeur Schulté, de Bonn, publie la statistique religieuse de l'Allemagne:

Protestants.	25.081.709
Catholiques.	15.349.417
Juifs.	512.171
Mennonites.	79.553
Réformés.	17.674
Sans religion.	15.594
Grecs.	2.660
Mahométans.	1.917

## Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Une question d'un intérêt général est en ce moment soumise au conseil d'Etat, que la surveillance du travail des enfants dans les manufactures, confide à propos d'un vote d'un conseil municipal. Il s'agit de savoir si un membre

ayant pris part à une discussion, mais s'étant abstenu de voter, peut être considéré comme absent et si, par conséquent, en cas de partage des voix, la voix du maire est prépondérante.

Par une circulaire en date du 27 avril, M. le ministre de l'intérieur vient de demander aux préfets de lui faire savoir s'il existe dans leurs départements respectifs des communautés dont les maires aient pris des arrêtés assujettissant les affiches relatives aux lieux publics à l'autorisation préalable.

M. Buffet demande en même temps aux préfets leur appréciation personnelle sur les avantages et les inconvenients de cette réglementation.

On annonce que le capitaine Boyton renouvelera le 27 mai son expérience de la traversée de la Mauche. Le passage aurait lieu du cap Gris-Nez à Douvres.

Les préposés des douanes de la brigade de Flêtre, en service de recherches au hameau de la Courte-Croix, ont découvert enfouis dans un jardin deux charges de tabac étranger pesant ensemble 53 kilog.

Des expériences récentes ont démontré que les plantes placées sous l'influence d'une lumière violette mitigée par la lumière blanche ont une puissance de végétation extraordinaire.

Les plantes soumises à l'influence d'une lumière jaune mitigée par la lumière blanche ont au contraire une fructification rapide.

Il nous semble que l'horticulture doit tirer de ces observations un parti extrêmement avantageux.

Les objets trouvés dans les fouilles qui ont eu lieu à Arras sont aujourd'hui déposés au Musée, et rangés avec beaucoup d'ordre dans la grande vitrine appartenant à la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais.

Ils se composent ainsi:

1. Un grand nombre de tuyaux carbonés en terre cuite, placés dans tous les sens, pour que l'on puisse bien se rendre compte de l'usage qu'en faisait. Ainsi on distingue très bien les râles qui servaient à prendre le mortier pour les fixer l'un à l'autre par leurs grands côtés dans la muraille, les trous qui percent les petits côtés, et servaient à étendre la calotte, les vides complets qui formaient des courants verticaux et horizontaux;

2. Plusieurs dalles carrées en terre cuite ayant formé le pavé de l'ypocastane, au-dessus des piliers carrés;

3. Une strigile en métal, objet qui servait après le bain;

4. Objets divers.

On déposera en outre au musée une grande pierre de forme ovale qui a très probablement servi dans l'abattoir et qui est trop lourde pour être mise à côté des objets précédents. Ces thermes étaient-ils un établissement public? Ce n'est pas certain, ni même bien probable, vu leurs dimensions restreintes. Souvent on voyait des établissements de ce genre dans des maisons particulières et jusqu'à preuve contraire nous adoptons cette dernière opinion. La construction circulaire jointe à la pièce en contre-bas où certainement ou faisait le feu était-elle un puits? Ce serait bien élevé au-dessus du sol, et il est beaucoup plus probable que c'était la fontaine avec le *prosternum* en avant dans la pièce même où l'on a retrouvé des débris de la combustion.

Le fait capital de cette découverte, c'est la constatation de l'Arras Gallo-romain, déjà certain d'ailleurs depuis longtemps. Maintenant il n'y a plus qu'à continuer, sur divers points de la vaste enceinte, et tout porte à croire que facilement on achèvera la démonstration d'un fait historique connu par les textes de Juvin et de Baldéric, pour ne point parler de César. Il sera très intéressant de reconnaître les limites précises et les quartiers divers de l'Arras primitif, et rien ne prouve qu'on n'y parviendra pas.

Le théâtre des soirées dramatiques, de MM. Gaillet frères, qui a obtenu un légitime succès durant toute la foire, est transféré au boulevard de Paris (coin de la rue Neuve), où il donnera encore six représentations.

Le cirque Rancy fait annoncer que pour ses dernières représentations à Roubaix il a engagé toute une nouvelle phalange de sujets remarquables qu'il va présenter au public roubaïen en maniére de bon souvenir en le quittant. Nous nous plairons à souhaiter tous les succès désirables aux nouveaux artistes, succès certains, du reste, si l'on s'en rapporte à la réputation que pour la plupart ils se sont acquise ailleurs et qu'ils ne peuvent manquer de justifier parmi nous. L'excellent M. Rancy aura par là même la satisfaction qu'il a surtout recherché en recomposant sa troupe: le public tiendra à lui prouver par un concours plus empressé que jamais le cas qu'il sait faire des efforts

dont M. le directeur du cirque n'a pas voulu paraître aveugle et qui tous tendent à intéresser davantage à mesure que se rapproche le moment de la fin.

J. A.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Dans le courant d'avril, Lespagnol, marchand de fromage à Marœc, remit deux paquets à un commissionnaire public, nommé Choquet, peu intelligent, avec mission de l'attendre. Lespagnol arriva dans une voiture conduite par Devos, propriétaire de l'équipage. Lespagnol dit que les paquets contenait des vêtements, mais à la visite de l'octroi on découvrit du tabac. Choquet est acquitté. Lespagnol et Devos chacun 1.000 fr. d'amende.

N. Bogart, de Roubaix, et trois autres individus sont allés, le 19 de ce mois, insulter un brave ouvrier qui plantait des pommes de terre au *Ballon*... Ils allaient le battre quand un passant nommé Wagnier intervint. A l'instant même il reçut dans la figure une motte de terre qui lui fracassa la mâchoire. Il tomba sans connaissance. Il n'est même pas encore remis. Affaire remise à lundi.

\* \* \* Civil de Roubaix

DECLARATIONS DE NAISANCES DU 20 AVRIL.— Théophile Buysse, rue de l'Ermitage, — Phaiouene Nya, Grande-Rue. — Hélène Verbaudet, au 1<sup>er</sup> étage, Justin Frémont, rue de Mouzeaux. — Mélamine Boer, rue Archimède. — Stéphanie Plancheau, rue de Wasquehal. — Léonard Santorum, rue de la Perche.

Lia 30. — Ladislas Matieu, rue du Tilleul. — Maria Weusten, rue de Lannoy. — Pierre Leconte, rue de l'Houmet. — Hubert Vannemeen, rue de l'Ancouette. — Henri Duquenne, rue De Deucqueville. — Victor Vanlaerck, rue n° 7. — Charles Dewulf, rue de l'Epeule.

DECLARATIONS DE DÉCÈS DU 29 AVRIL.— Alfred Vanmyseersche, 9 mois, rue de la Lys. — Jean-Baptiste De Baene, 4 ans, rue Saint-Jean. — Dournel, présenté sans vie, rue des Champs.

Du 30. — Rosalie Bree, 61 ans, ménagère, au Brouch, — Elise Janssens, 1 an, rue de la Croix. — Bontinck, présenté sans vie, rue de l'Epeule. — Jervais Verstel, 11 mois, rue Jacob. — Auguste Beuscart, 55 ans, tisserand, au fort Mulliez. — Charles Deconinck, 3 mois, rue Bernard. — Georges Vandenberghe, 10 jours, au Fontenoy. — Cornille Vandeveldé, 10 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Julien Carré, 46 ans, chauffeur, Hôtel-Dieu.

COEURS FUNÉBRES ET OBITS

JOSEPH REQUILLART, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire partie de l'ordre de Dame CAROLINE-MARIE-DOMINIQUE REQUILLART, décédé à Tourcoing, le 30 avril 1875, dans sa 32<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister aux *funérailles* et *service solennel*, qui auront lieu le lundi 3 mai, à 10 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, n° 146.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le lundi 3 mai 1875, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Mademoiselle STÉPHANIE WAGNERIE, décédée à Roubaix, le 1<sup>er</sup> mars 1874, à l'âge de 22 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire partie, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Concile de Châlons

Lundi 3 mai à huit heures du soir.

Des matières colorantes minérales (suite) — des teintures dans lesquelles entrent le cuivre le chrome, le plomb — propriété, préparation, emploi du sulfate de cuivre, du sucre de Sature, des chromates, etc.; manière de les reconnaître sur tissus.

Concile Physique

Mardi 5 mai à 8 heures du soir.

De l'électricité dynamique — des actions chimiques comme sources d'électricité — étude comparative des différentes espèces de piles.

LE MARS DE ROUBAIX,

C. DESCAT.

La souscription de la société auxiliaire du Crédit mobilier

Nous avons parlé de l'heureuse conclusion qu'avait eu pour le Crédit mobilier et l'assemblée du 14 avril courant, et l'arrêt de la cour du 19 avril, touchant les difficultés créées à M. Philippart et à ses collaborateurs par un actionnaire

qui doit être, dès le premier jour, le point d'appui de l'industrie française, puisque son unique objectif est de développer la richesse nationale en exécutant les travaux de toute nature que la France manifestera le besoin de posséder.

C'est donc une souscription ayant un caractère vraiment national, que celle qui est ouverte par la Société auxiliaire du Crédit mobilier au siège de celle-ci, 15, place Vendôme; comme telle, elle doit attirer à elle la confiance des capitalistes.

Le succès de cette souscription est certain. Il y aura beaucoup plus d'appelés que d'élus; il faut donc se hâter de souscrire.

Communications financières

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie transatlantique qui a eu lieu le 27 avril a eu pour excellent résultat de renouveler le Conseil qui, à tort ou à raison, a été le bous émissaire de la situation. Les nouveaux membres choisis sont essentiellement composés en matière de transports maritimes et d'une haute position dans le Commerce ou la Finance de notre pays; ce sont MM. Vandal, Moëssier, Chabrier, Gauthier, Hellecker et Ellissen.

Ce qui est plus important encore, c'est qu'une nouvelle assemblée extraordinaire, le 26 mai, doit se prononcer sur un plan de reconstruction de la société immédiatement applicable. Nous croyons savoir, en effet, qu'une des plus considérables Compagnies Maritimes de Marseille entretrat dans la combinaison. Il faut donc entraîner, à court terme, la désaction de la Compagnie transatlantique.

Holtum se fait attacher, par de fortes

lanieres convenablement rembourrées, les deux poignets et les deux jambes à l'articulation du pied. A ces courroies on attelle, au moyen de palonniers, deux chevaux de première ligne, de ces énormes boulonnais qui traînent les camions; et ces deux chevaux se mettent à tirer en sens inverse à plein collier.

Sous leur effort on voit Holtum s'allonger d'abord, puis se distendre comme un caoutchouc tirailleur par les deux bouts. Mais tout à coup l'athlète contracte ses muscles herculéens, et surmontant la traction des deux chevaux, les remporte en arrière.

Les émissions pour étudier une proposition qui venait de leur être faite.

Cette proposition, nous le souhaitons

maintenant. Elle est tout à l'avantage

des actionnaires du Crédit mobilier; elle

affirme le droit des sentiments de ses

administrateurs; elle consolide d'ores et

dès lors tous les projets faits, toutes les es-

pérances ponctuées.

An lieu de mettre à l'charge du Crédit

mobilier la garantie d'intérêt de 6/0

/0 dont nous venons de parler, la nouvelle

combinaison dégage le Crédit mobilier

de toute garantie en lui substituant un

syndicat fondé pour cet objet.

Les actionnaires du Crédit mobilier

se trouvent conséquemment dans une

magnifique situation. La nouvelle socié-

té qui va se constituer au capital de

260.000.000 leur apporte, par le fait des

conventions conclues, un puissant con-

cours financier dont ils ont besoin pour

les opérations en cours et pour celles à

l'étude. L'immobilier, de son côté, y

puiseira une nouvelle, y puisqu'une partie